

PACTE MONDIAL

Communication sur le progrès 2017

Août 2017 - Août 2018

DÉCLARATION DE RENOUVELLEMENT

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai le plaisir de vous confirmer le soutien continu de la Société OSMOZIUM, au Pacte Mondial des Nations Unies. Nous renouvelons ainsi notre engagement à adopter, soutenir et appliquer dans notre sphère d'influence, les 10 principes fondateurs, relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons également notre volonté de faire progresser ces principes en continuant de les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Vous trouverez ci-joint notre communication sur le progrès pour l'année 2017.

Meilleures salutations.

Monsieur Guillaume ROUGET
Président Directeur Général

PRINCIPES ET ACTIONS

DROITS DE L'HOMME

- **Principe 1** : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

- **Principe 2** : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

➔ *Evaluation, politique et objectifs :*

De par son activité, ses implantations géographiques, la localisation des missions réalisées, la sphère d'influence d'Osmozium reste uniquement française.

A ce titre, Osmozium attache la plus grande importance au respect des droits fondamentaux tels que définis, dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (DDHC), dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), dans les principes du Global Compact, et dans les textes légaux et réglementaires des droits français, européens et internationaux.

➔ *Mise en œuvre :*

Tous les partenaires d'Osmozium, que ce soit les clients, les fournisseurs ou les collaborateurs salariés, sont amenés à respecter les principes de respect des Droits de l'Homme, prônés par le Global Compact et Osmozium.

La Charte Ethique, remise à chaque salarié avant même le démarrage de sa collaboration avec la société Osmozium, a été mise sur l'Espace Collaborateur dans la partie réservée à notre politique sociale, afin qu'elle puisse être à la disposition permanente de chacun, tout au long de la vie du contrat.

➔ *Mesure des résultats :*

Sur la période couverte par la COP, aucun jugement de violation des Droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre évènements n'a été rapporté.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- **Principe 3** : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

- **Principe 4** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

- **Principe 5** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- **Principe 6** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

➔ **Evaluation, politique et objectifs :**

En tant qu'Entreprise de Services du Numérique, le temps de travail des collaborateurs est la principale richesse d'Osmozium.

Ainsi, le bien être de chacun dans son environnement de travail, le respect de la dignité humaine et l'épanouissement professionnel, ont toujours été et restent des priorités.

Chaque partenaire se doit d'avoir les mêmes engagements, toute transgression des droits dans le travail, tels que définis par les principes 3, 4, 5 et 6 du Pacte Mondial des Nations Unies, entraînerait immédiatement la fin des relations d'affaires.

➔ **Mise en œuvre :**

Osmozium est pourvu d'une Delegation Unique du Personnel. Cette instance représentative du personnel permet un dialogue social régulier. Pour cela, une réunion est tenue tous les 2 mois.

Osmozium s'efforce d'améliorer autant que possible la qualité de vie au travail de ses collaborateurs et de les impliquer dans son développement en leur apportant une ambiance plus agréable.

A ce titre, plusieurs actions ont été menées au cours de l'année écoulée :

- Nous continuons notre partenariat avec un Etablissement de Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour fournir chaque semaine un panier de fruits frais aux collaborateurs.
- Deux fois par an, un journal inter-entreprise est diffusé à l'ensemble des salariés afin de maintenir une cohésion entre les collaborateurs ne travaillant pas sur le même site.
- Chaque année, Osmozium reverse une part de la Taxe d'Apprentissage à un établissement permettant la formation de public en difficulté. Cette année, cette part a été consacrée à un Centre Médical Infantile, spécialisé dans l'éducation, la rééducation et la réadaptation fonctionnelle de l'enfant et de l'adolescent souffrant de déficience motrice.
- Enfin, dans un contexte de bien-être au travail, de conciliation de la vie professionnelle et familiale, Osmozium a mis en place cette année le télétravail, permettant aux salariés de travailler en dehors des locaux de l'entreprise, en autonomie, dans le respect de certaines règles et de façon volontaire.

➔ **Mesure des résultats :**

Les principes de nos recrutements restent tournés vers l'interdiction de la discrimination.

Ainsi au cours de l'année écoulée, le taux de recrutement de salariés jeunes a été porté à 52 %, uniquement en contrat à durée indéterminée. Des actions de formations internes ont été mises en place.

D'autre part, dans un secteur d'activité majoritairement masculin, le taux de recrutement de salariée femme a été porté cette année à près de 15 %.

À ce jour, 3 salariés de notre entreprise bénéficient du télétravail.

Parce que des collaborateurs heureux sont forcément plus performants et donc attentifs aux clients, le groupe Osmozium se caractérise par 4 valeurs qui lui sont chères et que nous faisons vivre au quotidien : la bienveillance, l'engagement, la créativité et la diversité.

Nous n'avons à ce jour, jamais eu de condamnation de quel que ordre que ce soit concernant les conditions de travail de nos collaborateurs salariés et sous-traitants.

ENVIRONNEMENT

- **Principe 7** : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- **Principe 8** : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- **Principe 9** : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

➔ *Evaluation, politique et objectifs* :

Osmozium garde les objectifs du respect de l'environnement, de la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement et de la maîtrise de ses consommations énergétiques.

Nous continuons à prôner ces engagements auprès de nos partenaires d'affaires et à promouvoir une plus grande responsabilité en matière environnementale.

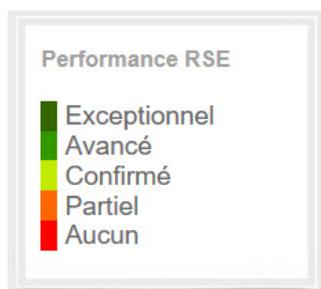
➔ *Mise en œuvre* :

En juillet 2018, nous avons mis en place le bulletin de paie dématérialisé, permettant à tous les salariés d'accéder à leurs bulletins depuis un coffre-fort électronique.

Une imprimante/copieur collective (paramétrage par défaut en Noir & Blanc, Recto/Verso) a été mise en place limitant ainsi le nombre d'imprimantes par bureau. 100 % du papier utilisé dans les imprimantes est éco responsable.

Depuis sa création, la société Osmozium est pleinement engagée sur le thème du développement durable. Plusieurs actions ont été menées en ce sens. La notation de l'organisme EcoVadis en 2017 permet de nous inscrire dans une dynamique d'évolution et de progression permanente.

Cet organisme fournit la première plateforme collaborative qui permet aux entreprises de suivre les performances environnementales et sociales. Cette solution associe technologie et expertise sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Les conclusions de l'évaluation permettent à Osmozium de se situer dans l'engagement RSE au niveau « Confirmé ».



➔ **Mesure des résultats :**

Tout les bulletins de paie étant à présent disponibles en ligne, une économie sera faite chaque mois, au niveau des impressions papier et l'utilisation d'enveloppes.

Depuis 2015, notre notation EcoVadis relative à la qualité des systèmes de gestion RSE a progressé, puisqu'elle est passée de 50/100 à 59/100, nous rapprochant peu à peu du niveau « Avancé » (62/100). Ce résultat place notre entreprise parmi les 30 % les mieux notées par EcoVadis

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

• **Principe 10** : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

➔ **Evaluation, politique et objectifs :**

De par la nature des activités d'Osmozium, notre sphère d'influence est limitée dans les domaines liés à la corruption.

Néanmoins, notre politique éthique intègre la lutte contre la corruption active ou passive.

➔ **Mise en œuvre :**

Tous les collaborateurs sont sensibilisés à divers thèmes centraux de la lutte contre la corruption. Les salariés en prestation chez les clients, d'une part, et les équipes commerciales d'autre part, qui ont été définis comme ayant des postes à risque plus élevé.

Ainsi, le devoir de loyauté, le respect du droit de la concurrence, la confidentialité et la transparence dans les relations d'affaires avec nos partenaires (clients et fournisseurs) sont régulièrement rappelés.

➔ **Mesure des résultats :**

Sur la période couverte par la COP, aucun jugement, ordonnance, amende, ou autre évènement, relatif aux domaines de la corruption, l'extorsion de fonds ou les pots-de-vin, n'a été rapporté.

Pareillement, aucune sollicitation de corruption de la part de nos partenaires d'affaires n'a été subie.